
CONSEIL D'ADMINISTRATION

du Mercredi 14 mars 2012

A 14 h 00 à LA ROCHE BERNARD

EXTRAIT DE DELIBERATION

Le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le **mercredi 14 mars 2012 à 14 heures** dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche-Bernard, sous la Présidence de Monsieur Jean-François GUERIN.

ETAIENT PRESENTS

- Monsieur Jean-François GUERIN, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur Jean-Pierre LETOURNEL, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur Yvon MAHE, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Yves DANIEL, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Alain GUIHARD, Conseiller Général du Morbihan
- Madame Elodie LE ROHELLEC, Conseillère Générale du Morbihan
- Monsieur Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan

ABSENTS EXCUSES

- Monsieur Franck PICHOT, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur Thierry TRAVERS, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur René LEROUX, Conseiller Général de Loire-Atlantique
- Monsieur Yannick BIGAUD, Conseiller Général de Loire-Atlantique (donne pouvoir à M. MAHE)
- Madame Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan (donne pouvoir à M. GUIHARD)

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

- Monsieur Jean-Luc JEGOU, Directeur Général des Services, I.A.V.
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint, I.A.V.
- Madame Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V.
- Monsieur Thierry DAVIN, Payeur Départemental de Loire Atlantique

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
du Mercredi 14 mars 2012
A 14 h 00 à LA ROCHE BERNARD

7. – Budget Annexe Concession – Exercice 2012 : Budget primitif

Ce budget a été élaboré dans le strict cadre des orientations budgétaires qui ont été débattues le 16 janvier 2012, débat que le Conseil d'Administration est invité à confirmer.

SECTION D'INVESTISSEMENT : 232 000 €

- **En dépenses**, les inscriptions budgétaires correspondent à 50 000 € de travaux d'arrachage du jussie, 20 000 € pour une étude « loi sur l'eau » d'un futur chantier de confortement de berges, 60 000 € de travaux sur l'écluse de REDON et 100 000 € de travaux de gros entretien du halage.
- **En recettes**, le FCTVA pour 11 895 €, des subventions de la Région Bretagne pour 96 153,84 €, un virement de la section de fonctionnement pour 69 440,42 € et l'excédent d'investissement reporté de 2011 pour 33 607,74 € viennent financer la section.

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 383 440,42 €

- **En dépenses**, les crédits de fonctionnement ont encore été resserrés, afin de dégager un virement à la section d'investissement de 69 440,42 €.
- **En recettes**, le versement d'équilibre du budget principal porté à 241 780 € (150 888,74 € en 2011), la participation de la Région Bretagne maintenue à 100 000 € et l'excédent reporté de 2011 pour 12 659,62 € viennent financer la section.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- Adopte le budget primitif annexe « Concession » pour l'exercice 2012, tel que proposé ;
- Sollicite des différents financeurs les subventions et participations afférentes.



Pour extrait conforme
Le Président,

Jean-François GUERIN